
Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

**Trente-deuxième session
Genève, 24 – 26 novembre 2014**

ACCRÉDITATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

Document établi par le Secrétariat

1. L'annexe du présent document contient des informations sur une organisation non gouvernementale qui a demandé l'octroi du statut d'observateur auprès du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT), conformément au règlement intérieur du SCT (voir le paragraphe 6 du document SCT/1/2).

2. *Le SCT est invité à approuver l'octroi du statut d'observateur pour les sessions du comité à l'organisation non gouvernementale visée dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE AYANT DEMANDÉ
L'OCTROI DU STATUT D'OBSERVATEUR
POUR LES SESSIONS DU SCT

DEMANDE D'OCTROI DU STATUT D'OBSERVATEUR POUR LES SESSIONS DU SCT
(OMPI)

BEDA, Bureau of European Design Associations

Introduction

Le Bureau of European Design Associations (BEDA) a été créé en 1969. Depuis 2009, l'association est immatriculée en Belgique en tant qu'organisation à but non lucratif selon la législation belge. Le BEDA est financé par ses membres. Un conseil d'administration, élu parmi les membres tous les deux ans, dirige l'association. Les membres élisent également un président et un vice-président tous les deux ans.

Dès le départ, le BEDA a été chargé de coordonner les activités et les intérêts de ses membres au niveau européen et de constituer une plate-forme efficace pour un réseau professionnel qui rassemblait, à l'époque, les associations professionnelles européennes de design. Il a toujours eu pour objectif de faire comprendre l'importance du design et de l'innovation pour l'économie européenne à la Commission européenne et aux autres institutions de l'Union européenne et de défendre les intérêts professionnels de ses membres auprès de ce public influent dans le but d'améliorer la pratique du design professionnel et de faire évoluer le secteur.

De nos jours, le BEDA vise à assurer une liaison permanente entre ses membres (centres de promotion du design, organismes professionnels, associations professionnelles et entités ou sociétés ayant un rapport avec le design) et les autorités de l'Union européenne en vue de faire comprendre et de promouvoir l'importance du design et de l'innovation pour la culture, l'économie, l'environnement, la société et la gouvernance au niveau européen.

Peuvent adhérer au BEDA toutes les organisations européennes de design, y compris les associations professionnelles de design et les institutions spécialisées dans la promotion du design, ou toute autre entité s'intéressant au design à titre professionnel, qui respectent les objectifs du BEDA, qui sont constituées conformément à la législation de leur pays ou région respectifs et qui mènent des activités d'une manière réglementée.

Le BEDA compte actuellement 46 membres dans 21 États membres plus la Norvège, la Serbie, la Suisse et la Turquie. Parmi ces membres, 29 sont immatriculés en tant que centres de promotion du design et 17 comme organismes professionnels de design. Au total, il est estimé que le BEDA, par l'intermédiaire de ses membres, représente les intérêts de plusieurs centaines de milliers de designers professionnels dans toute l'Europe.

Coordonnées

Rue des Colonies 56/7, 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél. : +32 2212 94 29

Tlcp. : + 32 2212 94 28

Mél. : office@beda.org

Site Web : <http://www.beda.org>

Représentante de l'organisation

Mme Isabel Roig, présidente

Pl. de les Glòries Catalanes, 37-38
(Disseny Hub Barcelona) E08018 Barcelone (Espagne)

Tél. : +34 932 182 822

Mél. : iroig@bcd.es

Bruxelles, 10 novembre 2014

[Fin de l'annexe et du document]